

AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DES MUSEES (H/F)

Renforts saisonniers – Musée de la Pêche à Concarneau

2 postes à temps non complet du 27 juin 2022 au 04 septembre 2022

Renforts saisonniers – Musée de Pont-Aven

1 poste « profil étudiant » du 04 février 2022 au 04 septembre 2022

(Travail les WE du 04/02 au 26/06 puis à temps complet jusqu'au 04/09)

1 poste à temps non complet du 01/04 au 31/12/2022

1 postes à temps non complet du 27/06 au 18/09/2022

2 postes à temps non complet du 29/06 au 31/08/2022

Au sein du pôle des Musées de CCA (Musée de la Pêche : 35 000 visiteurs / an et Musée de Pont-Aven : 75 000 visiteurs / an, sous appellation « Musée de France »), et sous l'autorité de la responsable administrative et financière et dans le respect des obligations fixées par la directrice des musées, il s'agit d'assurer l'accueil et l'information des publics, la surveillance et la sécurité des œuvres et des personnes, et de participer à l'entretien des musées et à la vente en billetterie et librairie-boutique.

Activités principales

- Surveiller les espaces de visite et les œuvres
- Contrôler l'accès au musée, renseigner et orienter les publics dans les espaces de visite,
- Conseiller les publics et tenir la billetterie et la librairie boutique
- Garantir le bon ordre, l'agencement et le réassort des librairies boutiques et des espaces de visite
- Gérer les réservations des groupes et les prises de messages
- Remédier systématiquement à la propreté immédiate des lieux ouverts aux publics
- Surveiller et accueillir des visiteurs par le contrôle des flux et des allées et venues
- Intervenir en cas d'appel ou d'incident et participer à des exercices incendies et vols
- Surveiller des accès (ouverture et fermeture) et inspecter des lieux avant et après la prise de poste
- Veiller au respect du règlement intérieur et de la sécurité lors des visites
- Participer à l'entretien quotidien des locaux et matériels (ménage et suivi du bon état des équipements)
- Etre mandataire de la régie des recettes (droits d'entrée et librairie boutique)
- Consulter et renseigner des outils de liaisons
- Déclencher les procédures suite au signalement d'incidents survenus dans les musées

Profil

- Qualités relationnelles avérées
- Ponctualité
- Sensibilité à la muséologie
- Titulaire du PSC1 et du SSIAP 1 apprécié
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Maîtrise de l'anglais et d'autres langues étrangères fortement appréciée

Caractéristiques du poste

- Remplacement des agents en congés annuels et renfort saisonnier (temps de travail annualisé selon planning, travail le week-end et les jours fériés, pas de jour de repos fixe, lecture et usage du portable interdit sur le temps de travail)
- La loi n° 2021 1040 du 5 août 2021, relative à la gestion de la crise sanitaire, instaure une obligation de présentation d'un « pass sanitaire » pour les agents territoriaux depuis le 30 août 2021

Cette obligation vise toutes les personnes travaillant dans les musées y compris les apprentis et stagiaires de moins de 18 ans.

Les agents soumis à l'obligation du « pass sanitaire » devront présenter à leur responsable un des justificatifs suivants :

La vaccination, à la condition de disposer d'un schéma vaccinal complet ;

La preuve d'un test négatif de moins de 24 heures avant l'accès à l'établissement, au lieu, au service ou à l'évènement.

Date limite de candidature le 07 janvier 2022 / Entretiens prévus le mercredi 26 janvier 2022

Adresser CV, lettre de motivation à Monsieur le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération

1, rue Victor Schœlcher Parc d'activités de Colguen CS 50 636 29186 CONCARNEAU CEDEX

Renseignements complémentaires : Service des ressources humaines 02 98 97.13.11 rh.comp@cca.bzh

Vous pouvez candidater directement sur le portail <https://mcsdomarches.cca.bzh>